Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602269-20260428-D20260412-DE

COMMUNE de SAINT-MALO DE BEIGNON

Département du Morbihan

Séance du 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène HERRY, Maire.

Date de la convocation : 18 avril 2026

PRESENTS : Cécile DERAMOND, Corinne FARGUES, Jean-Paul FERCHAUD, Tugdual GATTÉ, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Marie-Hélène HERRY, Loïc LAVAREC, Jérôme MANSEAU, Adrien MEINARD, Florence NASSOY, Marie-Hélène NEVES, Eloïse OUFEROUKH, Laurence PESLIER, Bastien VIEUVILLE
ABSENTS EXCUSÉS : sans objet
ABSENTS : sans objet

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire. Corinne FARGUES est nommée secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D 2026-04-12

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu les demandes exprimées par différents organismes à but non lucratif en vue d'obtenir une aide financière de la Commune ;

Mme le Maire propose de voter les subventions aux associations communales et aux associations extérieures à la commune.
Le conseil municipal, après délibération, adopte, à l'unanimité, l'attribution des subventions tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602269-20260428-D20260412-DE

	2026
ASSOCIATIONS	**VOTEES**
Banque alimentaire du Morbihan	80,00 €
Les Amis des chats libres de Beignon	300,00 €
Les Rendez-Vous du 10	200,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Pétanque Club	400,00 €
Pupilles des pompiers	100,00 €
Santé de la famille - Alcool et toxicomanies	20,00 €
Société de chasse	150,00 €
TOTAL	**1 300,00 €**

Le Maire,
Marie-Hélène HERRY

Le Secrétaire de séance,
Corinne FARGUES

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal